



## Mairie d'Angervilliers

### **DEMANDE D'AUTORISATION DE LÂCHER DE BALLONS**

(à transmettre au moins 1 mois avant la date prévu du lâcher)

#### **IDENTITE DE L'ORGANISATEUR (personne physique ou morale) :**

Nom, prénom ou Raison sociale .....

Adresse .....

Téléphone ..... Portable.....

Email .....



**Cette personne devra être joignable en permanence tout au long du lâcher de ballons.**

#### **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE LÂCHER DE BALLONS :**

Type de manifestation (mariage, anniversaire ...) : .....

Lieu (adresse précise) : .....

Date du lâcher : .....

Heure ou créneau horaire du lâcher : .....

Nombre de ballons : .....

#### **ENGAGEMENT DU DÉCLARANT :**

Je soussigné(e) auteur de la présente déclaration .....

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus, reconnais avoir pris connaissance des mesures de sécurité et m'engage à les respecter.

**MESURES DE SECURITÉ** Le lâcher de ballons vous sera accordé sous réserve que les ballons soient :

- **Biodégradables**
- **Gonflés à l'aide de gaz inerte** (hélium, mélange air/hélium, mélange azote/hélium) à l'exclusion de tout gaz combustible, de manière à éclater à une hauteur inférieure à 1000m.
- Constitués d'une **enveloppe non réfléchissante** pour les radars et d'un volume inférieur à 50dm<sup>3</sup>, sans charge autre qu'une carte de correspondance, et **sans partie métallique**.
- Lâchés séparément, ou par groupe de 50 au maximum (non liés ensemble), afin de ne pas constituer un danger pour la navigation aérienne
- **De l'accord du maire de la commune**

**Les lâchers de ballons lumineux contenant une LED et des piles**, qui une fois abandonnées par leur détenteur constituent un déchet toxique pour l'environnement, **sont INTERDITS**.

#### **AVIS DE LA MAIRIE DU LIEU OÙ DOIT SE DÉROULER LE LÂCHER DE BALLONS**

Cachet et visa du Maire

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Le ..... à .....